

Organisation des Services Spéciaux français en 1939

Category: 1935-1940, 2ème Guerre Mondiale (1939-1945), Colonel Paul Paillole, Comment les Services Spéciaux français étaient-ils organisés ?, Europe de l'Ouest, Extraits de bulletin, Général Guy Schlessler, Général Louis Rivet, Henri Frenay, Renseignement, Services allemands, Services français
29 octobre 2021

Au cours du Congrès 1973 à Paris, les Anciens des Services Spéciaux membres de l'Amicale effectuent un ultime pèlerinage au 2 bis, Avenue de Tourville, pour les locaux du P.C. du Service de Renseignement et de Contre-Espionnage de 1932 à 1940, avant que les bâtiments du 2 bis ne disparaissent.

Bref rappel historique à propos du Service de Renseignement et de Contre-Espionnage Français.

C'est en 1932 que ce Service a quitté son ancien P.C. au 175, rue de l'Université pour s'installer au 2 bis de l'Avenue de Tourville

L' organisation du Service a la veille de la guerre de 1939 :

Au rez-de-chaussée :

Le Chef de Service : Colonel RIVET et son Adjoint : Lieutenant-Colonel MALRAISON.

Administration : Colonel BERGEAT, puis Commandant MARANDEY.

Sections Géographiques du S.R. :

Section Allemagne : Commandant PERRUCHE, puis Commandant NAVARRE, Capitaines GASSER, BURLEREAU, MERCIER.

Section U.R.S.S. : Commandant JOSSE, M. DELIMARSKI.

Section Midi : Commandant CURET, Capitaine LE TROTTER.

Section « NEMO » : Capitaine CAZIN D'HONONCTUN, Lieutenant LOCHARD.

Section M.G./Avia :

- *Branche M.G.* : Commandant BROCHU, Lieutenant POITOU.

- *Branche Avia* : Commandant FERRAND, puis Lieutenant-Colonel RONIN.

Au 1er Etage :

Le Contre-Espionnage (S.C.R.) :

Chef : Commandant SCHLESSER. et son Adjoint : Capitaine PAILLOLE.

Section Allemande : Capitaine BONNEFOUS, Lieutenants ABTEY et DARBOU.

Section Italienne : Capitaines OLLE LAPRUNE, et BRUN.

Section « Sécurité » : Capitaine DEVAUX

Points Sensibles : Capitaine POMMIES.

Encres sympathiques : DEVAUX (Daniel). Capitaine ARNAUD.

Section « Menées Révolutionnaires »

Commandant SERRE, Capitaine JACQUOT.

(Cette Section sera détachée au Cabinet du Ministre de la Guerre)

Le Chiffre :

Commandant BERTRAND.

Courriers extérieurs :

Le P.C. du 2 bis actionnait 7 Postes sur le territoire national et de nombreux Postes à l'étranger (Attachés militaires adjoints). Les Postes sur le territoire national étaient :

1° Le Poste de LILLE ou Bureau d'Etudes du Nord-Est (BENE). Chef : Commandant DARBOU. Adjoint : Capitaine BERNIER. Officier C.E. : Capitaine BERTRAND.

En 1939, ce Poste allait être renforcé par plusieurs Officiers dont le Lieutenant-Colonel Robert DUMAS, auteur de la série des « Capitaine BENOIT » et le Lieutenant RIGAUD.

2° Le Poste de METZ ou Bureau d'Etudes Régionales Militaires (B.R.E.M.). Chef : Colonel MANGES, puis Colonel KUNMUNCH. Adjoint : Commandant du CREST de VILLENEUVE.

S.R. : Capitaine LAFON. C.E. : Lieutenant DOUDOT, M. KLEIN.

3° Le Poste de BELFORT ou Service des Communications Militaires (S.C.M.).

Chef : Commandant LOMBARD. Adjoint : Capitaine SEROT.

C.E. : Capitaine HUGON, M. JOURDEUIL.

4° MARSEILLE

Chef : Commandant BARBARO.

C.E. : Capitaine GUIRAUD- (Georges HENRY).

Antenne de Nice : Capitaine GALLIZIA.

5° TOULOUSE (créé en 1937).

Chef : Commandant LULLE DES JARDINS.

C.E. : Capitaine d'HOFFELIZE (DOBRE).

6° ALGER

Chef : Commandant DELOR.

7° TUNIS

Chef : Commandant NIEL.

Les Renseignements collectés par le « 2 bis » étaient transmis pour exportation au 2em Bureau de l'E.M.A. dont le Chef était le Colonel GAUCHE, avec comme Adjoint le Commandant BARIL et comme Chef de la Section Allemande le Capitaine CAROLET.

Au cours de la Guerre de 1939- 40, un certain nombre de changements devaient intervenir et notamment le repli du Poste de METZ sur Paris et la création d'un P.C. avancé dit P.C. Victor à GRETZ (Seine-et-Marne) afin de se rapprocher du Q.G. du T.O. Nord-Est du Général GEORGES.

Le Président National rappelle ensuite les grandes lignes de l'évolution de nos Services après

la débâcle de Juin 1940 :

- La décision du Colonel RIVET de poursuivre la lutte après l'Armistice ;
- La mise en place dès le 1er Juillet 1940 des postes clandestins S. R. et T.R. ;
- La création en Octobre des B.M.A. avec leur aspect officiel et leur rôle de couverture, de protection et de fournisseur des postes clandestins. A ce propos, le Colonel PAILLOLE s'élève une fois de plus contre toutes les idées fausses ou malveillantes qui ont encore cours de nos jours sur le rôle joué par les B.M.A., y compris même dans une récente interview de M. Henri FRENAY dont le remarquable livre « La Nuit finira » rend pourtant très objectivement hommage à l'action de nos Services.

Le 24 Août 1942, le Service M.A. est dissous et remplacé par un « Service de Sécurité Militaire » dont le Commandant PAILLOLE prend la direction, cependant que le Commandant LAFON alias VERNEUIL lui succède à la tête du T.R.

Ce sigle S.S.M. est maintenu lorsque le Colonel RIVET recrée à ALGER, après les événements de Novembre 1942, le P.C. du Service sous la nouvelle appellation de D.S.R.-S.M., le S.R. étant coiffé par le Colonel du CREST de VILLENEUVE et le S.S.M. par le Colonel CHRETIEN, en attendant que le Commandant PAILLOLE rejoigne l'Afrique du Nord au début de Janvier 1943:

Puis s'ouvre malheureusement, en marge du conflit GIRAUD - de GAULLE, une guerre des Services entre le D.S.R.-S.M. et le B.C.R.A. Le Général GIRAUD confie au Général RONIN la Direction des Services Spéciaux, D.S.S., puis en Septembre 1943, un compromis intervient avec la nomination à la tête d'une nouvelle Direction coiffant la D.S.R.-S.M. et le B.C.R.A., du Général de Division Aérienne COCHET. Ce dernier démissionne le 20 Novembre 1943.

Enfin, le 27 Novembre 1943, c'est la création d'une Direction Générale des Services Spéciaux D.G.S.S. avec à sa tête M. Jacques SOUSTELLE, candidat du B.C.R.A.

A partir de ce moment débute l'absorption de l'ancien S.R. par le B.C.R.A. avec comme conséquences le départ du Colonel RIVET, promu Général le 13 Avril 1944, du Colonel du CREST de VILLENEUVE et d'autres officiers.

Le S.S.M. subsiste néanmoins, participe comme tel à la Libération, grâce en particulier au S.S.M. Précurseur monté en France par le Colonel NAVARRE, et ne sera touchée qu'en Novembre 1944.

A ce moment intervient une nouvelle réorganisation d'inspiration politique. Le Service de Sécurité Militaire est scindé en deux, cependant que le Colonel PAILLOLE démissionne :

- La S.M. proprement dite confiée au Colonel LABADIE se trouve rattachée au Ministère de la Guerre ;
- Une Direction des Services de Documentation, avec à sa tête le Colonel CHRETIEN, est maintenue au sein de la D.G.E.R. (organisme qui a succédé à la D.G.S.S.).

La nouvelle S.M. s'installe d'abord Boulevard Haussmann, dans un immeuble réquisitionné ; elle ira plus tard réoccuper les locaux du 2 bis Avenue de Tourville et aura à sa tête le Colonel SEROT, avant que celui-ci ne parte pour le Moyen-Orient où, le 18 Septembre 1948, il tombera aux côtés du Comte Bernadotte sous les balles des tueurs du Groupe Stern.

...

Le Colonel PAILLOLE rappelle brièvement les fondements de base du fonctionnement des Services Spéciaux avant et pendant la Guerre de 1939-1945.

Avant la guerre, le Décret Ministériel de Février 1938 fixait les attributions respectives en matière de sécurité du Ministère de la Guerre et du Ministère de l'Intérieur.

- Le Ministère de la Guerre avait à sa charge la recherche du Renseignement et le Contre-Espionnage hors des frontières du territoire national.

- Le Ministère de l'Intérieur avait les mêmes attributions sur le territoire national, d'où la création d'un Service spécialisé dit de « Surveillance du Territoire » avec à sa tête le Contrôleur Général CASTAING

En temps de guerre, les attributions respectives de l'autorité militaire et de l'autorité civile étaient régies par la Loi de 1889 sur l'Etat de Siège. L'Autorité Militaire étant investie des devoirs de police, un certain nombre de bureaux spécialisés (B.C.R.) devaient être créés sur le territoire utilisant le concours de la Police par voie de réquisition.

Au cours de la Guerre 1939-1940, le Territoire fut divisé en 2 zones : la zone des Armées et la zone de l'Intérieur, avec des juridictions différentes.

..., Après avoir évoqué la situation spéciale de la zone non occupée de l'Armistice de 1940 à Novembre 1942, le Colonel PAILLOLE s'arrête plus longuement sur le cas de l'A.F.N. au lendemain du débarquement allié.

Dans cette partie du territoire national ayant pleinement recouvré sa souveraineté et érigée en « Zone des Armées », l'Autorité Militaire avait les devoirs de police qu'il incombait à la D.S.M. de mettre en application.

Le terrain avait déjà été préparé dès 1940 sous le « proconsulat » du Général WEYGAND grâce au Colonel CHRETIEN et au Colonel NAVARRE, Chef du 2e Bureau. Toutefois, il y avait encore de nombreuses lacunes dues en particulier à l'absence des Services Centraux.

Implantée à Alger, la D.S.M. est devenue rapidement un Service très important, à la fois en Afrique du Nord et en Métropole occupée, grâce au S.S.M. Précurseur du Colonel NAVARRE.

C'est ce qui a permis d'obtenir des Alliés que la sécurité sur le territoire national incombe à la Libération à l'Autorité Française.